

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022/2023

ENCADREMENT – CARTONNAGE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE Fixe : Portable :

E.MAIL :

ESTIMATION DE VOTRE NIVEAU : - *barrer les mentions inutiles* -

Encadrement : débutant / initié

Cartonnage : débutant / initié

TARIFS :

- Au cours : 32 € les 3 heures
- Par 10 cours : 320 € et le onzième gratuit
- Forfait cartonnage (2 cours fournitures comprises) : 100 €
- Forfait encadrement (2 cours fournitures comprises) : 140 €

CHOIX DU COURS et MODE DE REGLEMENT

Le choix du cours et des horaires est indicatif et peut-être modifié en fonction des disponibilités.

- *Plusieurs cases peuvent être cochées.*

Encadrement **Cartonnage**

Mardi 14H30 – 17H30 **Mercredi 10H00 – 13H00** **Samedi 9h30 – 12h30**

Règlement au cours **Règlement par 10 cours** **Forfait cartonnage** **Forfait encadrement**

REGLEMENT INTERIEUR :

- Les cours sont dispensés à l'atelier, 16 avenue Desgenettes – 94100 Saint-Maur, aux horaires proposés ci-dessus, dans la limite des places disponibles.
- Les inscriptions doivent être faites au moins une semaine à l'avance.
- L'annulation d'un cours devra être faite au plus tard une semaine à l'avance sinon celui-ci sera du, sauf si un remplaçant s'est présenté et sauf cas de force majeure.
- Les horaires doivent être respectés. Le cours ne peut-être décalé en raison d'une arrivée tardive.
- Les élèves apportent leur matériel personnel, dont la liste est fournie à l'inscription. (*Pour les débutants le professeur prête des outils (non consommables) le temps que les élèves se procurent le leur.*)
- Le règlement des cours se fait à chaque séance. Ou au premier cours en cas d'achat par 10.
- Si le choix est fait d'acheter 10 cours, seuls ceux où l'élève sera présents seront comptés. Il ne sera pas obligé de les utiliser sur des semaines consécutives, ils devront par contre être utilisés au plus tard au 12 juillet 2023. Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de non utilisation des cours.
- Les cours sont dispensés selon un calendrier fourni lors de l'inscription.

Mention « lu et approuvé » précédée de la date et de votre signature